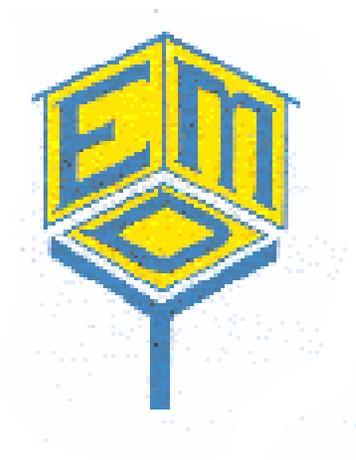


# Projet éducatif

École Mère d'Youville

**2023-2027**



**Notre mission :** Donner la chance à TOUS de développer leur plein potentiel dans la bienveillance.

**Notre vision :** Une école accueillante, ouverte et stimulante où on bâtit ensemble!

**Nos valeurs :**

Bienveillance

Engagement

Respect

# Le projet éducatif

## Table des matières

1. But et définition du projet éducatif
2. Encadrements légaux
3. Groupes ayant collaboré à l'élaboration du projet éducatif
4. Consultations menées lors de l'élaboration du projet éducatif
5. Contexte dans lequel évolue l'établissement (environnement interne et externe)
6. Cohérence avec le plan d'engagement vers la réussite
7. Enjeux, orientations, objectifs, indicateurs et cibles propres à l'établissement
8. Transmission et diffusion du projet éducatif

## 1. But et définition du projet éducatif

Le projet éducatif est un outil stratégique permettant de définir et de faire connaître à la communauté éducative d'un établissement d'enseignement les orientations, les priorités d'action et les résultats attendus pour assurer la réussite éducative de tous les élèves, jeunes et adultes. Il est élaboré en réponse aux caractéristiques et aux besoins des élèves qui fréquentent l'établissement d'enseignement ainsi qu'aux attentes formulées par le milieu au regard de l'éducation. Résultant d'un consensus, il est élaboré et mis en œuvre en faisant appel à la collaboration des différents acteurs intéressés par l'établissement : les élèves, les parents, le personnel enseignant, les autres membres du personnel de l'établissement ainsi que des représentants de la communauté et du centre de services scolaire.

## 2. Encadrements légaux

La LIP précise que le projet éducatif d'un établissement d'enseignement doit tenir compte des obligations suivantes :

- présenter les éléments suivants (LIP, articles 37) :
  - le contexte dans lequel elle évolue et les principaux enjeux auxquels elle est confrontée, notamment en matière de réussite éducative;
  - les orientations propres à l'école et les objectifs retenus pour améliorer la réussite éducative;
  - les cibles visées au terme de la période couverte par le projet éducatif;
  - les indicateurs utilisés pour mesurer l'atteinte des objectifs et des cibles visés;
  - la périodicité de l'évaluation du projet éducatif déterminée en collaboration avec le centre de services scolaire.
- respecter la liberté de conscience et de religion des élèves, des parents et des membres du personnel de l'école (LIP, article 37);
- harmoniser la période couverte par le projet éducatif avec celles du plan d'engagement vers la réussite du centre de services scolaire (LIP, articles 37.1 et 209.1);
- respecter, le cas échéant, les modalités établies par le ministre visant la coordination de l'ensemble de la démarche de planification stratégique entre les établissements d'enseignement, le centre de services scolaire et le ministère (LIP, article 459.3);
- assurer la cohérence du projet éducatif avec le plan d'engagement vers la réussite du centre de services scolaire (LIP, article 37).

Dans l'analyse du contexte, dont notamment les résultats obtenus par l'établissement d'enseignement en regard des orientations et des objectifs du plan d'engagement vers la réussite du centre de services scolaire, l'établissement d'enseignement évalue la pertinence d'intégrer les orientations et les objectifs du plan d'engagement vers la réussite dans le projet éducatif. Dans ce cas, il revient à l'établissement d'enseignement de déterminer une cible qui peut alors être différente de celle établie par le centre de services scolaire. De plus, rien n'empêche un établissement d'enseignement d'inscrire à son projet éducatif d'autres orientations ou objectifs que ceux qui sont inscrits dans le plan d'engagement vers la réussite du centre de services scolaire, en fonction de l'analyse de son contexte et de ses priorités, s'il juge pertinent de le faire.

### 3. Groupes ayant collaboré à l'élaboration du projet éducatif

Les travaux d'élaboration du projet éducatif de l'école Mère d'Youville ont été chapeauté par l'équipe leadership, qui est responsable de l'implantation de la démarche collaborative dans l'établissement. Cette équipe est composée de 3 enseignantes, de la direction et d'une conseillère pédagogique du centre de services scolaire.

### 4. Consultations menées lors de l'élaboration du projet éducatif

Les travaux ayant mené à l'élaboration de ce projet éducatif ont été planifiés par les membres de l'équipe leadership, qui avaient le souci de développer la culture collaborative dans leur milieu. De ce fait, l'ensemble des membres de l'équipe-école a participé au choix de la mission, de la vision et des valeurs de l'école. Par la suite, cinq ateliers ont été réalisés avec l'ensemble des membres de l'équipe-école. Différents thèmes ont ainsi été abordés : les croyances et les préjugés, les attentes élevées, la conception de l'intelligence, la relation adulte-élève et la distinction entre la collaboration et la coopération.

Les élèves de 3<sup>e</sup> à 6<sup>e</sup> année ont également été consultés lors des démarches d'élaboration du projet éducatif puisqu'ils ont complété un questionnaire portant sur leur bien-être à l'école. C'est ensuite en se basant sur les résultats obtenus par l'entremise de ce questionnaire que tous les membres de l'équipe-école ont ciblé les deux priorités bien-être sur lesquelles ils souhaitent concentrer leur énergie pour les prochaines années. Ils ont également retenu une priorité académique en se basant sur l'analyse des résultats des élèves aux épreuves ministérielles de 4<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année.

Par ailleurs, tout au long de l'année, la direction a fait un suivi auprès des membres du conseil d'établissement de l'école afin de les informer de l'état des travaux et d'entendre leurs préoccupations à ce sujet. L'équipe-école sera également consultée avant la présentation du projet éducatif au CÉ pour adoption.

### 5. Contexte dans lequel évolue l'établissement (environnement interne et externe)

#### L'environnement externe

L'indice de milieu socioéconomique de l'école Mère d'Youville illustre qu'elle est située dans un milieu où l'on retrouve de la défavorisation : IMSE de 9 en 2021-2022. En considérant que l'indice de seuil de faible revenu de l'école pour la même année est de rang 3, nous pouvons supposer que la défavorisation observée à l'école est aussi sociale et culturelle.

#### La clientèle de l'école Mère d'Youville

La clientèle de l'école Mère d'Youville a connu une légère baisse en 2020-2021, mais elle demeure stable depuis ce moment.

#### **Clientèle de l'école Mère d'Youville au 30 septembre de 2019 à 2023**

2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024
287	269	265	268	271

\*Source : Tableau Clientèle scolaire, préscolaire-primaire, Services éducatifs

En 2023-2024, 223 élèves fréquentent le service de garde de l'école : 103 en tant que réguliers et 108 de façon sporadique. Il n'y a aucun dineur pour l'année scolaire 2023-2024. Le service de garde de l'école Mère d'Youville est très dynamique : de nombreuses activités variées sont proposées aux élèves qui le fréquentent.

### La réussite des élèves

Au cours des dernières années, lorsque nous tenons compte des résultats des élèves aux épreuves obligatoires de 4<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> années, nous pouvons constater qu'une proportion importante des élèves est considérée à risque (c'est-à-dire que les jeunes obtiennent des résultats entre 60% et 69% aux épreuves) ou en échec.

**Commenté [km1]:** Pour cette sous-section, il faudrait mettre à jour la partie écrite juste en dessous du 2e tableau de statistiques.

### Taux de réussite (60%et plus) en lecture, écriture, résoudre et raisonner aux épreuves obligatoires de 4<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année

	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2021-2022	2022-2023
6e année					
Lecture	88,1%	86,1%	93,3%	92,7%	78,8%
Écriture	85,7%	97,2%	80%	97,6%	78,8%
Résoudre	83,3%	88,9%	86,7%	90,5%	84,8%
Raisonner	71,4%	72,2%	64,4%	85,7%	87,9%
4 <sup>e</sup> année					
Lecture	87,5%	97,8%	86%	92,1%	77,1%
Écriture	92,5%	93%	92%	81,6%	88,9%

\*Source : tableaux Mozaïk, dVision

### Pourcentage d'élèves ayant un résultat final entre 70% et 100% aux épreuves obligatoires de 4<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année

	2016-2017	2017-2018	2018-2019	2021-2022	2022-2023
6e année					
Lecture	74%	61%	76%	88%	66,7%
Écriture	57%	56%	40%	76%	60,6%
Résoudre	69%	75%	62%	71%	75,8%
Raisonner	60%	53%	47%	71%	78,8%
4 <sup>e</sup> année					
Lecture	78%	72%	58%	71%	48,6%
Écriture	60%	60%	72%	68%	58,3%

\*Source : tableaux Mozaïk, dVision

Des services d'aide à l'apprentissage sont offerts aux élèves de l'école par les enseignantes en orthopédagogie. Ce soutien est principalement apporté directement en salle de classe (coenseignement). Par ailleurs, parmi tous les élèves de l'école, 58 ont un plan d'intervention et 7 sont considérés comme des EHDAA intégrés en classe, vu l'absence de classes CRR dans l'école.

### L'équipe de l'école Mère d'Youville

L'équipe-école est composée d'une direction, une secrétaire, 15 titulaires de la maternelle 4 ans à la 6<sup>e</sup> année, 4 spécialistes dont certains sont à temps partiel, 2 enseignantes en orthopédagogie avec des pourcentages de tâches variés, 3 techniciennes en éducation spécialisée avec des pourcentages de tâches variés et 8 éducatrices au service de garde, dont 1 technicienne. Cette équipe est très stable depuis quelques années.

Les élèves et les membres du personnel peuvent compter sur les services complémentaires offerts par les ressources du centre de services scolaire, que ce soit en ce qui concerne l'orthophonie, la psychoéducation, l'ergothérapie ou la psychologie. Les enseignants peuvent également obtenir du soutien de la part de conseillers pédagogiques.

#### La vie dans l'école

De nombreuses activités parascolaires sont offertes aux élèves de l'école, que ce soit aux plans sportif, culturel ou scientifique. Pour le parascolaire sportif, il y a une rotation tout au long de l'année par rapport aux sports offerts et à la clientèle ciblée. Il y a une très bonne participation des élèves.

Le climat relationnel à l'intérieur de l'école est positif. Les relations entre les élèves et les membres du personnel sont bonnes. Les relations entre l'école et les familles sont également positives. L'école considère les parents comme des partenaires et profite de toutes les occasions pour les inviter à participer.

#### L'environnement physique de l'école

On retrouve à l'école Mère d'Youville 15 classes, 3 locaux de spécialistes, 1 bibliothèque, 2 locaux d'orthopédagogie, 6 locaux de service de garde, 1 bureaux de professionnelles, 1 bureau mis à la disposition de l'infirmière en cas de besoin et 1 local de conciergerie. Des locaux sont aussi inoccupés.

Toutes les classes sont équipées d'un tableau numérique interactif. L'école dispose d'un laboratoire informatique. Aussi, des portables sont utilisés par les élèves qui ont des outils d'aide à l'apprentissage. Des Ipads avec applications pédagogiques sont disponibles et utilisés à une fréquence variable selon les classes. Du matériel de robotique est aussi disponible, mais peu utilisé en contexte classe.

En ce qui concerne l'état du bâtiment, des rénovations importantes sont à prévoir (système de ventilation, changement de fenêtres, réparations du mur de pierre dans le gymnase, peinture à l'intérieur du bâtiment). Il y a un très bon service de la part des ressources matérielles de la commission scolaire lorsqu'une requête est effectuée (le temps de réponse est court).

#### Les partenariats

L'école a établi différents partenariats avec la communauté. L'infirmière du CISSS anime des ateliers en classe et procède à la vaccination des élèves (4<sup>e</sup> année). L'hygiéniste dentaire du CISSS fait du dépistage et pose des scellants dentaires auprès d'élèves ciblés (du préscolaire à la 3<sup>e</sup> année). L'école entretient aussi un partenariat avec les policiers et les pompiers qui font de la prévention auprès des élèves.

#### Les forces de l'école

- L'école dispose d'un chariot de portables et de Ipads qui sont à la disposition de tous.
- Un local dédié aux sciences et aux arts avec matériel mis en commun.
- Thème école choisi en fin d'année (pour la prochaine année scolaire).
- Tout au long de l'année, les activités proposées dans l'école sont liées au thème de l'année.
- Des équipes collaboratives de cycle sont implantées à tous les cycles et avec les éducatrices spécialisées et la psychoéducatrice du centre de service.
- Semaine de la lecture organisée en avril avec l'aide de la technicienne en documentation.
- Des activités interclasses en lecture et en écriture sont organisées entre grands et petits.
- Art dramatique offert à tous les niveaux (préscolaire et primaire) sous forme de spécialité
- Spectacles professionnels pour toutes les classes au Café théâtre Graffiti.
- Des ateliers culturels et scientifiques sont offerts à tous les élèves de l'école en lien avec le thème de l'année (programme La culture à l'école).

- Des activités parascolaires sportives sont offertes aux élèves de 3e à 6e année.
- Un jardin communautaire est fait et entretenu par l'école.
- Des collations sont offertes aux enfants qui en ont de besoin.
- Organisation d'activités de transition de la maison vers le préscolaire, du préscolaire vers la 1re année et de la 6e année vers le secondaire.
- Rencontre des nouveaux membres du personnel et élèves et visite de l'école.
- Les interventions sont réalisées dans une approche éducative plutôt que punitive.
- Utilisation de programmes qui visent le développement des habiletés sociales.
- Formation d'une équipe de leaders formés pour animer des activités et pour régler des conflits sur la cour d'école.
- Ateliers de bienveillance animés en 4<sup>e</sup>, 5e et 6e années par une TES.
- Diners de filles organisés en 6<sup>e</sup> année par une TES.
- Acquisition de matériel pour l'extérieur, surveillance et zones d'activités supervisées pendant les récréations.
- Climat d'appartenance positif : personnel engagé, implication des élèves, activités rassembleuses (Youville académie, défis sportifs).
- Des récréations spéciales sont planifiées au calendrier dès le début de l'année scolaire.
- Service de garde avec repas chauds dans des locaux fonctionnels.
- Partenariat avec les professionnels du centre de réadaptation afin d'offrir un suivi des élèves à l'école et ainsi, soutenir le parent dans le suivi de l'enfant.
- Partenariat avec les intervenants du CISSS afin de faciliter les suivis des élèves en besoin.

#### Les enjeux prioritaires de l'école

- La proportion des élèves entre 70% et 100% en écriture
- Les relations interpersonnelles : élève-élève et élève-adulte
- La sécurité physique et émotionnelle

## 6. Cohérence avec le plan d'engagement vers la réussite

À l'intérieur de son plan d'engagement vers la réussite, le centre de services scolaire du Fer a déterminé trois grandes orientations. Les enjeux prioritaires retenus par l'équipe de l'école Mère d'Youville sont liés aux objectifs inclus dans les orientations 2 et 3 du PEVR puisqu'ils visent l'amélioration des compétences des élèves en littératie (écriture) ainsi que la création d'un climat sain, sécuritaire et bienveillant pour les élèves.

## 7. Enjeux, orientations, objectifs, indicateurs et cibles propres à l'établissement

Enjeux	Cohérence avec le PEVR	Orientation(s)	Objectif(s)	Indicateur(s)	Cible(s)	Situation actuelle
La compétence des élèves en écriture		Développer la compétence des élèves en écriture	Augmenter la proportion d'élèves ayant un résultat supérieur à 70% en écriture aux épreuves obligatoires (4 <sup>e</sup> et 6 <sup>e</sup> )  Améliorer la compétence des élèves en écriture	Proportion d'élèves de 4 <sup>e</sup> et 6 <sup>e</sup> ayant un résultat entre 70% et 100% à l'épreuve obligatoire d'écriture  Proportion d'élèves ayant un résultat supérieur à 70% en écriture	Augmenter de 5% la proportion d'élèves ayant un résultat supérieur à 70% à l'épreuve obligatoire d'écriture de 4 <sup>e</sup> et de 6 <sup>e</sup> année par rapport aux résultats de 2022-2023.  Hausse de 5% des élèves ayant un résultat supérieur à 70% en écriture à la fin des cycles.	

<p>Les relations interpersonnelles positives entre les élèves et entre les élèves-adultes</p>		<p>Favoriser les relations interpersonnelles positives entre tous les individus de l'école</p>	<p>Améliorer les communications positives entre élèves et élèves/adultes</p> <p>Favoriser le développement de relations interpersonnelles positives</p> <p>Améliorer le climat entre les élèves</p>	<p>Résultats sondage bien-être</p> <p>Proportion d'élèves et d'adultes qui considèrent avoir de bonnes relations interpersonnelles</p> <p>Le nombre de gestes de violence et d'intimidation dans l'école et sur la cour de récréation</p>	<p>Augmenter le nombre de réponses positives au sondage bien-être.</p> <p>Augmenter de 10% la proportion des élèves ayant des relations positives dans l'école</p> <p>Augmenter de 10% la proportion des élèves qui se sentent en confiance</p>	
---	--	--	---	---	---	--

Un environnement scolaire bienveillant et sécuritaire		Assurer un milieu de vie sain, sécuritaire et bienveillant	Diminuer les gestes verbaux et physiques violents Développer les habiletés sociales chez les élèves Augmenter le sentiment de sécurité des élèves à l'école	Réponses positives au sondage bien-être Diminution intervention auprès des élèves Proportion d'élèves se sent en sécurité partout dans l'école et sur la cour de récré	Augmenter de 20% la proportion des élèves exprimant se sentir en sécurité tant physiquement qu'émotionnellement par rapport aux résultats 2022-2023	
---	--	--	---	--	---	--

**Note :** Après avoir défini le contexte, choisi les orientations et les objectifs, l'établissement d'enseignement met en œuvre les engagements qui ont été pris dans le projet éducatif et en assure le suivi. Il est à noter que ces étapes, bien qu'importantes, ne font pas partie du document projet éducatif. La direction d'établissement aura à utiliser des outils de suivi de gestion (tableau de suivi, tableau de bord, plan d'action) et à observer périodiquement la progression des résultats. Ces outils constituent une précieuse source d'information sur l'efficacité des moyens mis en place.

## 8. Transmission et diffusion du projet éducatif

Après l'adoption du projet éducatif par le Conseil d'établissement, le document sera transmis par courriel aux parents via Mozaik. Aussi, il pourra être déposé sur le site Internet du centre de services scolaire.

Le projet éducatif a été adopté par le conseil d'établissement le 20 mai 2024.